

**Fédération Enfants Soleil Internationale  
Enfants-Soleil Bourgogne**

**PROCES-VERBAL N° 16 de la réunion du  
Conseil d'Administration en date du Samedi 24 novembre 2018**

Les membres du C.A. ont délibéré, sur sollicitation de l'association Enfants Soleil.  
Les difficultés à rassembler physiquement tous les membres nous a conduits à procéder par télécommunication.

**Membres présents ou représentés à cette réunion du C.A. :**

Jean Louis BAREA	Président Enfants Soleil Bourgogne ®
Christian BREBAN	Président fédération ®
Annie COLIN	Trésorière (P)
Françoise RACOWSKI	Trésorière adjointe ®
Pascale LEVENARD	Secrétaire ®
Iseline LEVENARD	Secrétaire adjointe ®
Marie Françoise GUERINET	Membre ®
Gérard RENARD	Secrétaire G1 Chargé des projets.(P)
Jeanine GAILLARD	Trésorière Fédération ®

**Ordre du jour :**

- 1 La situation préoccupante en Haïti. Informations.  
*Compte-rendu du Séjour Octobre 2018. Gérard Renard. Informations lors des divers thèmes abordés.*
- 2 Ecole Massawist Verrettes. Projet Comoseh.
- 3 Ecole Fraternité. Bilan actualité. Projets.
- 4 Programme Onaville. Bilan et restructuration.
- 5 Aide au logement familles en difficulté. Maison Shaïna.
- 6 Economie sociale et solidaire. Réalisations.
- 7 Cantines. Bilan et évolution.
- 8 Point sur les parrainages. Parrainages action. Problème des enfants devenus adultes.
- 9 Expositions.
- 10 Fêtes de Noël
- 11 Activités « Equitation Thérapeutique ».

Secrétariat de séance : Annie Colin. Gérard Renard.

**I. Information. Délibération La situation du pays.**

Depuis les émeutes et les pillages de juillet dernier, le pays est en ébullition. Quelques périodes de calme relatif auxquelles succèdent des manifestation diverses, des pillages et des émeutes plus graves qui occasionnent des morts. depuis une semaine, le pays est bloqué, des magasins sont pillés et incendiés, les écoles fermées, il n'y a plus d'activités normales dans le pays, les habitants ont peur de sortir.

*Le drame de la douane de Malepasse. (Source Haïti libre)*

*Samedi un chauffeur haïtien a été blessé mortellement par balle lors d'une altercation avec un douanier. Ce drame a provoqué une réaction de colère spontanée de la population qui a attaqué, vandalisé et pillé, les entrepôts de la douane avant d'y mettre le feu ainsi qu'au bureau des douanes. Une personne est morte lors de ces événements, il pourrait s'agir du douanier impliqué dans l'altercation (non confirmée). Par la suite, la foule a poursuivi des douaniers qui se sont réfugiés dans les locaux du Commissariat de police de Malpasse, qui a été incendié par des individus non identifiés. Bloqué dans le commissariat, un douanier est mort brûlé vif pendant que 3 autres ont succombé, asphyxié par la fumée.*

*Plusieurs unités de la Police Nationale d'Haïti (PNH) ont été appelées pour rétablir l'ordre, mais des barricades sur la route à hauteur de Fonds-Parisien et des manifestants violents les ont empêchés d'arriver à temps pour éviter le drame. Le bilan partiel est de 6 morts mais le nombre de victimes pourraient être plus élevé en attendant un bilan officiel des autorités.*

*Désormais régulièrement, les manifestations deviennent violentes et des pillages ont lieu. La situation de misère d'une grande partie de la population est un facteur clé de ces dérives, en plus du scandale « Pétrocaribes ».*

*Les projets en cours comme tous ceux des associations travaillant en Haïti, sont donc hypothéqués par cette situation. Le voyage prévu vers le 15 décembre reste en attente.*

Nous continuons à avancer ici pour la préparation des projets, mais ne prenons pas de décision immédiate pour commencer leur réalisation.

## **2. Information. Délibération . Ecole Massawist Verrettes. Projet Comoseh.**

*Modernisation de l'enseignement et des écoles en Haïti avec le Ministère de l'Education nationale et de l'enseignement technique. Il comporte plusieurs volets : eau et assainissement. (Accès à l'eau et toilettes) Modernisation de l'enseignement, (tableaux numériques, informatique, stages courts pour les outils numériques et stages longs pour l'enseignement. Electrification par panneaux solaires. Sécurisation et assainissement des locaux. Ce projet avec trois associations (Collectif Haïti, Haïti Futur et Gref) est porté par le Gref et concerne 30 écoles. Il est en cours de réalisation pour 13 de ces écoles.*

**L'école Massawist de Verrettes est concernée et éligible dans le projet. Il devrait être réalisé durant les vacances scolaires de Noël.**

☐ Sécurisation des salles de classe de l'étage.(commencé) Barreaux aux fenêtres et fenêtres.(commencé) Portes.  
 ☐ Aménagement d'une salle informatique. (carrelage, peinture. Infrastructure électrique. Mobilier (tables et chaises)  
 ☐ Accès à l'eau (citerne sur le toit et pompe alimentée par l'eau de la ville ...quand il y en a, ou par le puits en saison pluvieuse . Modernisation des toilettes des petits (changement des sièges). Le projet est budgétisé à 13800 € sans le stage long pour les professeurs, qui aura lieu en 2019.

Ainsi, la modernisation de l'école sera terminée et elle sera l'une des plus belles et modernes de la région. Elle a commencé à accueillir des élèves de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> années selon les recommandations du Ministère haïtien. C'est cher, car les professeurs enseignent une ou deux matières seulement (comme dans les collèges. Ils ont un niveau supérieur et demandent 250 gourdes de l'heure.)

### Financement :

Une première partie de la subvention sera versée avant le 15 décembre. (5000 ou 6000 € sur 8000.)

La part de fonds propres de l'association est de 5800 €. 3570 € ont déjà été dépensés : bilan financier provisoire disponible. Il restera 2230 € à utiliser.

Le CA vote la budgétisation de ces 2300 € pour décembre 2018 si la situation permet de continuer les travaux.

Il faudra avancer une partie de la subvention car le dernier tiers sera versé s après le bilan final.

Si nous arrivons, comme il est prévu de donner un repas par jour à chaque enfant, le nombre d'inscriptions augmentera ! Heureusement que nous avons prévu les trois salles de classe du premier étage.

*Voir la délibération pour la cantine plus loin.*

*Approbation par le CA des délibérations concernant cette suite du programme de Verrettes. Ecole Massawist.*

**Résultat du vote : Contre 0 Pour : 9 Abstentions : 0**

## **3. Information. Délibération . Ecole Fraternité. Le point sur le projet d'agrandissement.**

*Des dossiers de financement avaient été montés par la Fédération pour l'assainissement (6 toilettes) l'agrandissement de l'espace de vie, l'aménagement d'une salle destinée à être un local informatique, une bibliothèque et une salle de travail.*

*Le projet a été présenté auprès de plusieurs bailleurs Fondation Bel, Agence de l'eau et ces deux dossiers ont été refusés. Le troisième financement a été soumis à l'Agence des microprojets. La réponse a été donnée en juin 2018. Négative. Nous allons représenter le projet auprès d'un autre bailleur. Nous allons le revoir en baisse concernant le nombre de toilettes et établir un échelonnement des travaux dans le temps.*

L'état actuel de l'école : elle compte actuellement 193 élèves de primaire. C'est beaucoup plus que ce que peuvent accueillir décemment les locaux actuels. Il faudrait envisager d'urgence la construction de deux salles de classe au moins, sur le terrain que nous avons acheté en 2016 à cet effet.

Le budget pour trois toilettes et deux salles est en cours d'élaboration. Il s'élèvera à 18000 € environ. L'association pourrait participer sur ses fonds propres à hauteur de 10000 € : dons, ventes et parrainages. Les parrainages actions ne sont pas assez nombreux. Il nous faudra trouver les 8000 € restants. Cela est possible.

Nous pourrions, en cette fin d'année prévoir 2000 € pour le déblaiement des ruines qui encombrant le terrain et l'aménagement.

Il manque beaucoup de chaises pour les petits : les chaises solides avec pieds en fer valent 750 gourdes l'unité.(9.5 €). Tout serait prêt pour 2019. On pourrait dans un premier temps en faire fabriquer une vingtaine, soit 200 € avec le transport.

**Approbation des décisions ci-dessus par le CA. Vore du déblocage de 2200 € pour l'assainissement du terrain et les chaises.**

*Pour la cantine : voir la délibération ci-dessous.*

**Résultats du vote : Contre : 0 Pour : 9 Abstentions : 0**

#### **4. Information. Délibération. Programme Onaville.**

Après plus de 6 mois de fonctionnement, des difficultés sont apparues dans la gestion de l'épicerie. La cause principale a été la mauvaise formation : les femmes ne sachant pour la plupart ni lire ni écrire, cette formation aurait dû comme prévu dans le diagnostic, s'étaler sur une, voire deux années. D'autre part le suivi n'a pas été fait correctement. Une autre raison : un achalandage insuffisant en qualité et quantité qui n'a pas permis d'offrir aux clients, nombreux, une assez grande diversité de produits. Des ruptures de stocks, des insuffisances.

##### **▣ La sécurité.**

Le désordre qui a régné durant la gestion du premier groupe fait que nous ne sommes pas certains que quelqu'un n'ait pas les clés des portes ! (Nous sommes en Haïti...) Comme la gestion a été confiée un temps, par le coordinateur, à des personnes qu'il connaît, mais que nous ne connaissons pas, la possibilité est à envisager.

Nous avons donc changé les serrures. Ce sont des frais qui seront pris sur nos fonds propres et qui auraient pu être évités.

##### **▣ Nouveau groupe de gestion.**

Les femmes bénéficiaires, comme souvent en Haïti ne s'étant pas entendues entre elles, les unes reprochant aux autres la mauvaise gestion...ou l'incompétence, nous avons décidé lors de la première réunion, de changer l'équipe, et de mettre à la tête du commerce un groupe appartenant au comité ADHOR, composé des personnes compétentes du groupe. Les trois personnes connaissent bien les lieux de ravitaillement, sont compétentes en gestion, et sont fiables.

M. Jean Robert Présumé, président du comité. Mme Benjamin Marie Violette, et Mme Juanita Jean.

Il est dommage de devoir réduire le groupe pour une période sans doute assez longue (estimation : une année). Les autres femmes pourront établir leur petit commerce à l'extérieur indépendamment de l'épicerie, si elles le désirent. Certaines pourront continuer la formation, comme expliqué ci-dessous.

Dans un premier temps, ces trois personnes gèreront l'ensemble des activités. Les autres personnes, si elles le désirent, pourront être embauchées avec une rémunération par ce groupe, afin de se former, si le commerce demande des travailleurs supplémentaires, ce qui est très possible au bout de quelques mois. Elles n'auront pas accès à la caisse, ni ne détiendront les clés du local. Elles auront un rôle d'employées avec une rémunération adaptée.

M. Jean Robert Présumé, lié au projet par le don du terrain, conservera le bénéfice de l'eau, comme stipulé dans le contrat.

##### **▣ La gestion.**

Les gestionnaires auront dans un premier temps l'obligation de conserver une grande partie du chiffre d'affaire pour les réinvestissements, qui ne sont jamais suffisants. Ils sont tout à fait d'accord avec ce principe, qui est leur intérêt. Ils ont des points de ravitaillement sûrs et pourront ainsi développer le principe de l'achat de marchandises locales auprès des producteurs.

##### **▣ L'électricité.**

Il faut raccorder l'épicerie au réseau. Dans le secteur, le comité qui gère la demande auprès d'EDH (électricité d'Haïti) est un groupement privé, issu du comité. EDH ne veut pas mettre des compteurs dans ce secteur qui n'est pas assez sûr. Il y a donc un abonnement à payer au comité qui est la représentation auprès d'EDH, et des frais pour le branchement : en fait nous avons acheté le matériel pour qu'un technicien fasse le branchement. Cela a démarré dans la semaine du 15 au 20 Octobre 2018. Eclairage de l'épicerie, intérieur et extérieur.

Les frais s'élèvent à 7500 gourdes pour l'abonnement, 7500 euros de main d'œuvre, et 20000 gourdes pour le matériel. L'épicerie pourra être ouverte tard, et principalement durant les heures favorables : 16/ 20 heures. Avec les frais divers, environ 600 €.

En même temps, le service de l'électricité sera étendu à la maison attenante, et un accord sera signé pour le partage des frais de consommation. Moitié/ moitié, pour le moment, et un nouvel accord si les gestionnaires peuvent investir dans un réfrigérateur / congélateur, pour l'épicerie, ce qui pourra se faire dans le premier semestre des nouvelles activités.

#### ☐ **Les cahiers de comptes.**

Ils n'ont pas été tenus correctement, ils seront cette fois contrôlés chaque 15 jours par un nouveau membre de l'association Enfants-Soleil, désigné en commun. Un nouveau rapport pourra être fourni en fin décembre puisque les responsables de la fédération Enfants-Soleil seront de nouveau sur place. L'épicerie devrait fonctionner à plein au bout de deux ou trois mois, les nouveaux gestionnaires étant au fait des erreurs commises.

#### ☐ **Aide au redémarrage.**

L'association, sur ses fonds propres, a réinvesti sous forme d'un prêt 1000 €, sans intérêts, pour permettre un ré-achalandage efficient. Avec les 1000 € qui proviennent du bilan précédent, les gestionnaires disposeront de 2000 € pour un redémarrage. Ils ne pourront pas acheter toutes les marchandises en grande quantité, dès les premiers achats, mais, vu le nombre de clients, disposeront d'une somme plus importante très vite. Un autre investissement : une nouvelle échelle, en aluminium, double, celle qui avait été fabriquée étant dangereuse et trop courte pour accéder à la trappe du réservoir d'eau lors des livraisons.(cette échelle pourra d'ailleurs être louée sur place à des habitants qui en ont besoin.)

#### ☐ **Système d'approvisionnement**

L'apport d'une subvention doublée pour le redémarrage assurera un ravitaillement efficient. Les contacts des nouveaux gestionnaires leur permettra de mettre en vente des produits en plus grande quantités et issus des productions locales chaque fois que cela est possible.

Privilégier l'approvisionnement auprès des producteurs locaux, autant que faire se peut, reste la priorité.

Nous avons un correspondant de confiance dans plusieurs des lieux d'approvisionnement : Fonds Verrettes, Cabaret, Titanyen, La Plaine, que les nouveaux titulaires connaissent bien.

Difficile d'accès pour certains, mais indispensable pour certains produits (fruits et légumes, maïs). Pour le riz, ce sera impossible, le prix du riz local étant inabordable. Choux, pommes de terre, oignons, avocats bananes sucrées et bananes à cuire, haricots et autres, qui se vendent très bien.

Pour les produits importés : des approvisionnements se feront directement dans les grands marchés de gros, ou près de la frontière dominicaine, en quantités importantes assurant la rentabilité.

#### ☐ **Marché extérieur.**

Des tables d'exposition vont être fabriquées pour l'extérieur, des parasols achetés. Nous avons dit les avantages de ce marché, autant pour la création d'emplois que pour attirer les clients. Les haïtiens ont beaucoup d'affinité avec les marchés, qui génèrent l'essentiel des échanges pour les populations modestes.

**Approbation de la décision du bureau d'injecter 2600 € pour financer les nouvelles mesures d'accompagnement du programme Onaville.**

**Résultats du vote : Contre : 0 Pour : 9 Abstentions : 0**

### **5. Information. Délibération. Logement pour les familles en difficulté.**

*De plus en plus, les demandes d'aide arrivent de familles qui ne peuvent plus payer leur loyer. En Haïti, les propriétaires sont tout puissants et proposent souvent des logements insalubres aux pauvres qui n'ont pas le choix. Ils doivent payer un an d'avance !*

#### **A) Maison construite en 2017 pour la Famille Telfort.**

Nous sommes allés voir cette maison. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle est habitée. Deux familles, une dans chacune des pièces, plein d'enfants qui font leurs devoirs ou qui jouent...c'est un peu le bazar mais c'est encourageant de voir que cette construction sert à tant de gens. C'est grâce à notre marraine Chantal Tissier et à l'association que cette construction a pu être réalisée. Plein de bises à notre marraine généreuse !

Nous avons de la place pour une autre maison sur le terrain ! pour moins de 6000 € nous pourrions loger deux autres familles. Si quelque bonne âme veut suivre son exemple...

## B) Maison Famille de Shaïna.

*Une famille nous avait fait parvenir une demande nous proposant d'acheter l'appartement qu'elle occupe et que la propriétaire voulait vendre. Grâce à l'action de marraines et parrains (autour de Mme et M. Cornille et beaucoup d'amis) la somme de 5000 € a pu être réunie. En octobre, nous avons fait les démarches pour l'acquisition de ce logement. Il restera un peu d'argent pour les travaux dans cet appartement. (sécurisation avec barreaux aux fenêtres, volets, carrelage, peinture et quelques meubles.*

*Un rapport plus complet a été fait qui figure sur notre site. (rubrique « actions et projets réalisés)*

*Le CA transmet au nom de cette famille, dont la vie va changer, la maman et ses deux petites filles, ses chaleureux remerciements.*

*Mis au vote : déblocage d'une partie des 600 € restants pour les travaux qui seront réalisés en 2019, petit à petit pour ne pas éveiller des jalousies... dans des quartiers difficiles comme celui-ci (Delmas 18)*

*Mme et M. Cornille nous autorisent, par mesure d'équité, à utiliser la part restante de ces 600 € pour une autre famille sans logement ou dans une extrême urgence. Il y en a beaucoup !*

**Approbation par le Conseil d'Administration de cette délibération. Décision d'achat de ce logement et déblocage d'une partie des 600 € restants pour les travaux de 2019.**

**Résultats du vote : Contre : 0 Pour : 9 Abstentions : 0**

### 6. Bilan. Délibération. Economie sociale et solidaire. Installation d'un salon de coiffure à Meyotte.

Grâce à Jérémie Wilglais qui a tout pris en charge : investissement, électricité, eau, décoration, mobilier, le local libre, donnant sur la rue, qui fait partie de la maison de Meyotte, a été transformé en salon de coiffure.

Ce salon, qui marche très bien avec beaucoup de clientes et clients, donne un emploi à 3 coiffeuses, une manucure pédicure et un coiffeur. (la manucure est la jeune femme handicapée dont nous avons parlé sur notre site) : Laura, qui a deux enfants. Les autres sont des femmes seules avec des enfants. Un petit loyer contribuera à ce que Jérémie compense un peu ses investissements. Le but n'est pas de gagner de l'argent, mais d'aider les femmes à prendre leur vie en main et à subvenir à leurs besoins. Elles doivent payer l'eau et l'électricité. Pour le reste, c'est leur affaire et elles se débrouillent très bien.

#### Taxi moto. Aide à l'insertion.

Dans le même ordre d'idées, Jérémie (Enfants-Soleil Haïti) a acquis une moto. Elle sert à des jeunes sans emploi à passer le permis et à apprendre le métier de taxi-moto.

Jude, un jeune homme que nous avons aidé avec un téléphone et des cartes de visite, est passé par cette « école » durant 6 mois et a maintenant un autre contrat : il gagne sa vie et a complètement changé. Un autre utilise désormais la moto contre un petit loyer versé chaque jour.

### 7. Information délibération. Cantines.

Notre vœu est de servir un repas par jour à tous les enfants des écoles Enfants-soleil. Des enfants qui ont faim ne peuvent pas étudier dans des conditions acceptables. Le gouvernement haïtien n'a pas les moyens de ses ambitions. Les fonds disponibles pour les cantines n'étaient pas suffisants jusqu'à présent. Cela va changer, au moins pour l'année 2019.

La fédération a déposé un projet auprès de l'Ambassade de France dans le cadre de l'appel à projets de l'année 2018, pour une aide à la sécurité nutritionnelle. *Ces problèmes ne datent pas du séisme mais se sont aggravés et continuent à s'aggraver avec l'augmentation incessante des prix des denrées de base, y compris les produits agricoles, qui poussent les populations les plus pauvres à manger ou boire des produits bas de gamme, le plus souvent importés, dévastateurs pour la santé. Inscrite dans le plan opérationnel du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), l'Alimentation scolaire représente un de ses axes prioritaires. Elle constitue un important levier de développement économique et social en donnant une forte impulsion aux secteurs agricole et éducatif.*

**Ce projet est très intéressant pour les enfants et important dans sa philosophie.**

*Il prend la mesure du handicap que représente la sous nutrition pour les enfants, leur santé, leur avenir, pour le capital humain du pays.*

*Il s'adresse aux plus pauvres, Il met en place un approvisionnement local, avec des produits haïtiens, permettant ainsi de donner un coup de pouce à la production locale. Au contraire des « aides » américaines, qui sont constituées de surplus, (les USA transforment en éthanol 30% de leur production de maïs...pour faire 50 litres de ce carburant il faut 360 kg de maïs !) parfois de mauvaises qualité, souvent vendus et non donnés, arrivant dans le pays sans droits*

de douane ou presque, à des prix qui contribuent à briser les reins des producteurs locaux qui ne peuvent leur faire concurrence, donc à l'abandon de pans entiers de l'économie locale.

*Voir l'article sur notre site (actions et projets réalisés.)*

La réponse à notre dossier est tombée juste avant le CA. Accepté pour les trois écoles proposées : Fraternité à Cité Soleil, Massawist à Verrettes, et pour l'école Timoun Restaveks de Belair (notre partenaire que nous avons inscrit pour le même programme.) Produits fournis par l'Ambassade : riz, maïs et haricots. De quoi confectionner des repas de base.

Nous recevrons 7 tonnes de produits locaux pour l'ensemble des écoles, que nous partagerons au prorata du nombre d'élèves effectivement présents. (180 pour Massawist, 193 pour Fraternité ; 100 pour Belair. La livraison devrait parvenir en cette fin d'année....sans doute retardée aussi par les événements.

Le premier objectif est un repas par jour. Le second est l'amélioration des repas.

*Voir sur notre site les documents réalisés concernant les prix des denrées de base et le prix de revient des différents repas. (rubrique « Des idées, des infos. »)*

### **Contraintes.**

- a) L'Ambassade ne prend pas en charge les frais de livraison que nous devons assumer. Il y a même une grande chance pour qu'Enfants-Soleil soit chargée de la distribution pour plusieurs écoles des régions où elles sont implantées.
- b) Les écoles doivent réactiver les *comités de parents et les comités d'écoles*. Nous avons donné cette consigne et ce sera vérifié lors de notre prochain voyage. La gouvernance des écoles a besoin de plus de transparence et de « démocratie ».
- c) Une participation des familles. Nous approuvons cette exigence, elle montre aux familles que la cantine est une aide importante mais qu'elle comprend un effort de leur part.

Question : les familles pourront-elles participer ?

Nous proposons d'exiger une participation, mais pratiquement symbolique : nous proposerons : pour Fraternité : 25 gourdes par mois. Pour Massawist : 50 gourdes par mois. Pour Belair, nous verrons avec l'Association Timoun Restaveks qui prendra sa décision (nous assisterons à leur AG, le vendredi 30 novembre.). Les enfants ont déjà un repas par jour donc l'effort portera sur l'amélioration de ces repas. Nous avons tous des écoles dont les enfants sont extrêmement démunis.

Evidemment, il ne sera pas question de refuser le repas aux enfants qui ne pourront pas payer. De toute manière cette décision devra émaner aussi des comités.

- d) Transparence.

Nous avons établi à cet effet un feuille de contrôle (*Voir notre site : rubrique « des idées des infos. Pour cette fiche de contrôle. »*) Nous avons fourni cette feuille aux services de l'Ambassade. Des modifications pourront lui être apportées.

Tous nos remerciements à M. l'Ambassadeur de France en Haïti, M. Yvon Guerrier, agronome haïtien chargé de la mise en place du projet auprès de l'Ambassade de France (Chargé de mission) et aux services du SCAC de l'Ambassade.

Délibération. La Fédération confie à M. Renard, chargé des projets, la mise en place sur le terrain de la réalisation de ce programme pour les deux associations et les trois écoles.

**Approbation par le Conseil d'Administration de cette délibération et des décisions envisagées.**

**Résultats du vote : Contre : 0 Pour : 9 Abstentions : 0**

### **8. Information. Délibération. Point sur les parrainages.**

Quelques parrains ont cessé leur parrainage. C'est triste pour les enfants. Parfois nous essayons de compenser un peu par des soutiens ponctuels. La demande reste très importante vu les conditions de vie des pauvres. Il y a chez nous aussi des difficultés. Certains ont des parrainages « actions ». Nous allons envoyer une lettre aux parrains qui ont depuis des années des enfants qui sont maintenant grands et leur demanderons s'il veulent transformer leur parrainage en parrainage action. La priorité doit aller à l'aide aux petits pour leur donner à eux aussi une chance. Les

grands l'ont eue, beaucoup en ont profité et ont eu le bac, ils entament des études supérieures. (pour cela les aides sont hors parrainages pour certains jeunes).

On ne peut pas parrainer des jeunes toute leur vie. Ceux qui travaillent ou ont un diplôme sont sortis d'affaire. A eux de se prendre en charge....mais une aide ponctuelle n'est pas exclue.

Les parrainages actions nous aident aussi à améliorer les locaux pour que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions (eau potable, sanitaires dignes de ce nom, entretien, salles de classe adaptées et en nombre suffisant, matériel scolaire, cantines – absolument nécessaire - et cet outil indispensable désormais pour être connecté au monde et accéder à l'information qu'est l'ordinateur.

**La décision autour des parrainages action a déjà été approuvée par l'Assemblée Générale.**

### **9. Les expositions.**

Annie est un peu trop seule à Dijon après la disparition de Michel. Parfois un peu découragée...mais pas trop ! On ne se rend pas toujours compte du travail effectué depuis plus de 20 ans maintenant, des efforts, des soucis, des angoisses que représente la gestion d'une association. C'est beaucoup de poids sur les épaules, car Haïti, ce n'est pas facile et il y a sans arrêt des problèmes de détresse qui vous tombent sur le dos du matin au soir...y compris les samedis et dimanches. Les expositions sont moins nombreuses, d'autant que d très nombreuses associations vendent de l'artisanat d'Haïti. Nous sommes cependant bien placés pour la qualité des toiles, des sculptures sur fer et de l'artisanat en général.

Nous avons fait une belle exposition au lycée St Joseph.

Merci aux responsables de cet établissement et aux élèves. Chaque année ils participent en nous invitant pour leur marché de Noël, leur barbecue. Des jeunes aussi impliqués, c'est vraiment pour nous un grand plaisir. Continuez, le monde a besoin de vous.

Deux autres expositions sont prévues avant Noël. (Marie Agnès au G13 à Paris). Une autre dans l'Est parisien. (Gérard)

### **10. Fêtes de Noël.**

Comme chaque année nous allons participer. Nos petits ont bien droit, comme tous les enfants du monde, à un peu de joie, un bon repas...Mais nous avons peur que les événements continuent ou s'aggravent et que nos petits soient privés de cette journée qu'ils attendent avec impatience. Si nous sommes contraints de le faire plus tard, ça perdra un peu de sa magie, mais le bon repas et la gaieté seront toujours là.

*(Aux dernières nouvelles, au 5 décembre...cela va mieux et Annie va envoyer la subvention pour toutes les écoles.)*

### **11 Equitation.**

Les familles ont quitté la maison de Pernier, elles ont toutes retrouvé un logement. Une aide leur avait été apportée par l'association, permettant de couvrir une année de loyer. Les femmes ont parfois dû recommencer leur petit commerce dans des endroits qui ne leur étaient pas familiers. Ce n'est pas facile.

Après la dispersion des enfants, il a été difficile de retrouver tous les enfants ; certains sont un peu loin du centre d'équitation et cela fait des voyages. Jérémie a commencé à remettre ces activités en place...mais depuis plusieurs semaines, Haïti s'enfoncé dans les émeutes et les incertitudes, il y a beaucoup de risques à voyager, ou parfois aucun déplacement possible. Nous attendons une période plus calme. Peut-être aux alentours de Noël si le voyage est possible.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 heures.**

Le Président  
Jean Louis BAREA

La Trésorière,  
Annie COLIN

Le secrétaire GI : Gérard RENARD

La secrétaire,  
Pascale LEVENARD

Le président fédération C. BREBAN.